

On s'abonne à Lyon, rue Saint-Dominique, passage Couderc, au deuxième étage ; à Paris, chez M. SAUREL, libraire, place de la Bourse, et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes.

Les lettres et paquets doivent être affranchis.

Le Recruteur,



Ce Journal paraît tous les jours excepté le jeudi.

Le prix de l'abonnement est de 16 fr. pour trois mois, 31 fr. pour six mois, et 60 fr. pour l'année.

Affranchissemens pour l'étranger 2 fr. par trimestre.

JOURNAL CONSTITUTIONNEL DE LYON ET DU MIDI, POLITIQUE, LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LYON, 18 juin 1827.

DU PROCHAIN VOYAGE DU ROI.

Le Roi se dispose à aller visiter le nord de la France. C'est toujours un événement heureux pour les nations, quand leurs monarques voyagent au milieu d'elles ; non pas que la flatterie ne les soive en carrosse, et qu'ils ne trouvent encore sur leur passage d'autres courtisans, non moins rampans, quoique subalternes, toujours prêts à cacher à ces illustres voyageurs les maux qu'ils pourraient guérir, et les vœux qu'ils pourraient satisfaire ; mais à travers l'optimisme des autorités départementales, la voix publique se fait entendre ; l'isolement du palais n'est plus là pour l'empêcher de pénétrer, et il y a mille occasions dans lesquelles un prince en voyage est nécessairement en contact immédiat avec les peuples.

Félicitons-nous donc du projet conçu par le Roi : il a sans doute voulu s'assurer si les vœux manifestés par sa ville de Paris étaient partagés par toute la population du royaume. Que ne portait-il ses pas parmi nous ? Partout, aux sentimens d'amour que son auguste présence exciterait, il trouverait mêlé celui de notre attachement aux institutions que nous devons à la sagesse de son prédécesseur, et que lui-même a confirmées par son serment. Il nous trouverait aussi, disons-le, agités par les craintes qu'une faction ennemie de la charte a semées parmi nous, et par le désir de voir opposer à cette faction envahissante la digue d'un ministère qui défendit contre elle les intérêts nationaux.

Mais si le roi ne visite pas cette année la partie de son royaume que nous habitons, et s'il nous prive par là du bonheur de lui faire entendre l'expression respectueuse de nos besoins, reposons-nous sur les villes du nord de l'accomplissement de la tâche que toute la France leur délègue. Oui, elles sauront montrer au monarque, qui ne demande qu'à savoir, qu'un seul et même esprit anime tous les Français, et que Paris, en ne séparant point dans ses sentimens, la charte de son Roi, n'a pas pris une initiative que le reste de la nation dût désavouer.

Une catastrophe épouvantable vient de frapper le village de Gousselin, département de l'Isère, à quatre lieues de Grenoble, dans la vallée du Gresivaudan.

Le 14 de ce mois, sur les dix heures du soir, une trombe d'eau d'un volume sans exemple, s'est précipitée sur les montagnes au bas desquelles est placé ce village ; en un instant le torrent a déraciné les arbres et détaché une masse de rochers qu'il a entraînés sur le village. Toutes les maisons ont été renversées ou ensevelies sous le gravier. Habitans, bestiaux, tout a péri. La relation qu'on nous envoie porte les victimes à un nombre que nous nous plaisons à croire exagéré. Plus de soixante personnes, nous écrit-on, ont été retirées sans vie de ces débris, le lendemain de la catastrophe, et on craignait encore qu'un plus grand nombre n'eût péri.

M. le maire de Grenoble, accompagné de plusieurs autres personnes notables de la même ville, s'est transporté le 18 sur les lieux.

GRAND-THÉÂTRE.

LES GLORIEUX. — LA CARAVANNE.

Nos lecteurs connaissent ces petites bandes, messagères de désappointement, qui viennent, après coup, bouleverser l'économie des affiches théâtrales, et souvent changer les projets des amateurs. Une de ces bandes est venu annoncer hier au public que le spectacle ne commencerait qu'à 7 heures. La soirée était belle, le nombre des promeneurs considérable, celui des retardataires assez grand ; la reconnaissance de ces derniers aura fait contraste avec l'impatience de cette partie du public qui a la bonhomie de venir à heure fixe, sans prendre la peine de collationner l'affiche du soir avec celle du matin. Quoi qu'il en soit, la toile s'est levée après sept heures, et Pasquin a pu commencer à conter ses douceurs à Lisette.

Nous ne doutons point que le rôle de Lisette ne soit dans l'emploi de Mad. Valéry ; mais nous regrettons qu'il en fasse partie. Mad. Valéry n'a ni le ton, ni la démarche d'une soubrette, encore moins possède-t-elle les grâces et la légèreté d'une jeune personne qui sort du couvent ; son allure pesante, sa toilette réplète, et sa diction prétentieuse, font dans tout le cours de la pièce, un contraste parfait avec l'esprit de son rôle ; et Mad. Valéry semble s'en douter si peu, qu'elle s'est montrée d'un bout à l'autre, dans ses intentions, dans ses

gestes, précisément ce que nous l'avions vue, deux jours auparavant, dans le rôle de la savante cousine du *Secret du ménage*. A ces contre-sens qui tiennent à son jeu, il faut ajouter celui qui tient à son costume. Lisette, il est vrai, s'appelle aussi Constance de Tuffières ; mais elle ne s'en doute point au commencement de la pièce ; Isabelle la traite avec amitié ; Valère est fort amoureux d'elle ; mais elle n'en est pas moins en service chez Lisimon qui la traite assez gaillardement ; elle n'en est pas moins une véritable soubrette, à laquelle Pasquin se croit permis d'en conter. Comment croire après cela que Lisette porte une robe à queue ; assurément il y avait dans cette robe un peu de l'orgueil des Tuffières, et Lisette n'en doit point avoir.

Stoklet a mis dans le rôle de Pasquin, du mordant et de la vérité. Nous croyons que cet acteur est une bonne acquisition pour notre théâtre.

Desroches dans celui de Valère, s'est montré fidèle à ses habitudes froides et embarassées. On dirait qu'il ne sait que faire de ses bras ; et souvent, dans la précipitation de son débit, il escamote quelques syllabes, qu'il ajoute ensuite à d'autres vers, sans doute par compensation.

Valmore a représenté le *comte de Tuffières* avec assez de bonheur. Sa mémoire l'a pourtant trahi une ou deux fois. En général, la pièce avait besoin d'être mieux sue ; mais, nous devons le dire, nous préférons l'acteur qui a le

Paris, 15 juin 1827.

A dater d'aujourd'hui, 15 juin, le *Pilote*, journal ministériel du soir, cesse de paraître ; si l'on en croit les bruits qui circulent depuis quelques jours, cette suppression devra être suivie de plusieurs autres. On dit, et quelques journaux même l'ont déjà répété, que la *Gazette de France* et le *Journal de Paris* doivent subir le sort du *Drapeau Blanc* à compter du 20 de ce mois ; ainsi de toutes les feuilles que le ministère avait achetées, il ne conserverait que le *Moniteur* et l'*Etoile*. On ajoute même que l'*Etoile* paraîtra désormais le matin, et qu'à sa place il sera distribué chaque soir un supplément au *Moniteur*.

Les frégates la *Constance* et la *Vestale* sont parties de Brest le 9 de ce mois, pour aller rallier devant Alger la division qui est partie de Toulon.

Une seconde division qui sera composée du vaisseau le *Scipion*, de la frégate la *Marie-Thérèse* et d'autres bâtimens, était prête à tenir la mer au premier ordre.

L'ambassadeur de Russie a expédié hier un courrier avec des dépêches pour St.-Petersbourg ; il paraît que S. Exc. a expédié ce courrier par suite d'autres dépêches qu'elle a reçues de Londres.

Stoklet a mis dans le rôle de Pasquin, du mordant et de la vérité. Nous croyons que cet acteur est une bonne acquisition pour notre théâtre.

Desroches dans celui de Valère, s'est montré fidèle à ses habitudes froides et embarassées. On dirait qu'il ne sait que faire de ses bras ; et souvent, dans la précipitation de son débit, il escamote quelques syllabes, qu'il ajoute ensuite à d'autres vers, sans doute par compensation.

Valmore a représenté le *comte de Tuffières* avec assez de bonheur. Sa mémoire l'a pourtant trahi une ou deux fois. En général, la pièce avait besoin d'être mieux sue ; mais, nous devons le dire, nous préférons l'acteur qui a le

Il paraît, d'après les bruits publics, que la commission du budget, en soumettant son rapport à la chambre des pairs, a fait savoir que le produit des contributions indirectes a augmenté pendant le mois de mai dernier de 4 millions 298 mille francs sur celui du même mois en 1825, et de 429 mille francs sur celui du même mois en 1826.

— On parle avec éloge, dit le *Journal de la Belgique*, de l'invention faite par M. de Stappers, membre de la légion d'honneur et ex-inspecteur des forêts, d'une machine à vapeur applicable à la navigation et perfectionnée au point que, quels que soient la forme et le tonnage des vaisseaux, ils peuvent, dit-on, entreprendre, sans aucun danger connu, les courses les plus lointaines, et qu'un navire muni de cet appareil peut non-seulement tenir la haute mer en toute sécurité, mais s'approcher et s'éloigner des côtes à volonté des que les bas-fonds sont bien renseignés.

— Le *Messenger de Marseille* nomme le militaire que le ministre de la guerre a autorisé à entrer chez les capucins d'Aix. C'est le sieur Benoît Rampon, né à Montmerle, département de l'Ain. Ce militaire est actuellement chez les pères trappistes de la Ste-Beaume.

— D'après un rapport du ministre de l'intérieur des Pays-Bas sur l'état de l'instruction publique dans ce royaume, sur une population de 6,167,286 âmes, 655,859 enfants reçoivent l'instruction. D'après l'ouvrage de M. Dupin, les 52 départements du nord, sur une population de 15,000,000, envoient 740,488 enfants aux écoles, et dans les 54 départements du midi, sur une population de 18,000,000, les écoles reçoivent 575,951 enfants. Il en résulte que dans les Pays-Bas l'instruction est répandue une fois autant que dans le nord de la France, et six fois autant que dans le midi.

— Le journal anglais le *New-Times*, du 12 juin, contient le paragraphe suivant :

« Un Anglais, arrivé de Cronstadt, a vu dans ce port, le 25 mai dernier, neuf vaisseaux de ligne et neuf frégates prêts à mettre à la mer. On les disait destinés à croiser dans la mer Noire ; mais on croit cependant qu'ils dirigeront leurs opérations contre la Turquie. »

— On nous écrit de Vienne (Autriche), le 5 juin :

« Le père Madliser, de la congrégation des ligériens, vient de prononcer un sermon qui a ébranlé un peu dans le siècle où nous vivons. Ce bon père s'est laissé emporter par le zèle apostolique jusqu'à diriger ses déclamations contre les naturalistes, qu'il a déclarés hérétiques. « Les naturalistes, a-t-il dit du haut de la chaire, sont les véritables mécréans, les démons et les émissaires de l'Anti-Christ, puisque ce sont eux qui conduisent les hommes à se croire doués d'un corps qui ne saurait être sanctifié que par le discernement du bien et du mal, et par un choix libre de l'âme. Il faut, a poursuivi le prédicant, que cette incrédulité diabolique soit combattue par tous les fidèles catholiques, et qu'à sa place la foi orthodoxe pénètre l'âme, afin que ces corps mortels deviennent membres du corps du Christ et de celui de la Sainte-Vierge. » Le sermon a fini par cette exclamation : « Gardez-vous des hérétiques, et fuyez tout commerce avec eux, parce qu'ils sont les disciples des savans et des naturalistes. »

— Aujourd'hui, l'affaire de M. de Maubreuil a été appelée devant la Cour royale. Parmi toutes les personnes qu'il avait fait assigner, il ne s'en est présenté que deux. La Cour a déclaré, par un premier arrêt, que les témoins ne peuvent être contraints à se présenter devant elle que lorsqu'ils sont assignés à la requête du ministère public. M. de Maubreuil a demandé la remise de la cause, et a fait défaut. Un second arrêt a ordonné qu'il serait passé outre aux débats. Alors, la Cour, par une troisième délibération, a confirmé le jugement du tribunal de première instance.

— On mande de Berlin, 6 juin : « On dit dans les cercles de la capitale que le colonel russe comte de Balmain, qui a passé récemment par cette ville, venant en courrier de Londres et se rendant à Pétersbourg, était porteur d'un acte diplomatique fort important, relatif aux affaires turco-grecques, qui aurait donné lieu au départ immédiat du colonel, et dont la publication pro-

chaina réjouira beaucoup les amis de la cause des Grecs. On ajoute que le comte Balmain s'est rendu directement à Viasna, où S. M. l'empereur Nicolas se trouverait jusqu'au 23 de ce mois. »

Depuis sept à huit ans que M. Ternaux s'occupe d'essais sur la conservation des grains, dans des silos ou fosses souterraines, ces expériences ont été suivies avec un intérêt toujours croissant. Plus de 5,000 personnes ont assisté à la réunion qui a eu lieu le 31 du mois dernier à Saint-Ouen, pour l'ensilage d'une quantité de blé considérable, et que le plus beau temps a favorisée. Ce n'est pas que la conservation des grains dans les silos soit une invention moderne : Quinte-Curce rapporte que les peuples du Caucase renfermaient leurs récoltes dans des fosses qu'ils nommaient *syros*. Les auteurs latins qui ont écrit sur l'agriculture, parlent aussi des greniers souterrains (*horrea defossa*), où les grains se conservaient frais et sains pendant de longues années. Dans des temps plus modernes, on connaît le magasin de blé de Séla, taillé dans le roc ; celui de Metz, ouvert sous le règne de Louis XV, et dont le grain fut trouvé en si bon état qu'on en fit du pain que le souverain mangea avec plaisir ; les *poires d'Ardres*, véritables silos en maçonnerie établis sous le terre-plein d'un bastion de cette petite ville et où le blé se conservait pendant plusieurs années, lorsqu'il y avait été serré bien sec. On a aussi, dans le cours du siècle dernier, découvert en Italie plusieurs souterrains remplis de grains. On peut citer entre autres celui que découvrit le marquis Bonaretti dans une maison qu'il venait d'acheter près de Naples ; ce souterrain était tellement vaste qu'on chargea plusieurs navires du blé qui s'y trouvait ; et, ce qui est digne de remarque, c'est que les vendeurs de la maison ayant intenté un procès au marquis pour réclamer la propriété de ces grains, ils ne purent prouver qu'eux ou leurs auteurs eussent formé cet amas, et il est demeuré constant qu'il y avait plus de 120 ans que ces grains étaient renfermés ; cependant les parties de ce blé vendues sur les marchés de Naples et de Lisbonne, où il en avait été expédié, obtinrent un prix avantageux.

Il demeure donc constant que le blé soustrait à l'influence de l'air atmosphérique peut se conserver indéfiniment ; mais il faut pour cela qu'il soit préservé de toute humidité. C'est malheureusement ce qui n'a pas eu lieu dans les diverses expériences tentées jusqu'ici par M. Ternaux ; aussi les adversaires de ce système de conservation, s'appuyant sur le résultat même de ces expériences, cherchent à décrier ce procédé. Nous n'examinerons pas si l'intérêt personnel est tout-à-fait étranger à cette opposition ; mais il faut du moins remarquer que M. Ternaux, n'ayant en vue que d'être utile à ses concitoyens et d'acquiescer de l'expérience pour lui-même, s'est exposé volontairement à toutes les chances défavorables qui pouvaient résulter du mode de conservation qu'il cherche à réhabiliter. Il est évident, par exemple, que dans ce système les blés ne peuvent que souffrir du contact de l'air extérieur, et les fréquentes ouvertures des silos, des sondages répétés, etc., ont dû leur nuire. Ce n'est pas tout, des silos ont été laissés à moitié vides pendant plusieurs mois ; on a continué de conserver des blés qui avaient déjà souffert, parce que la fermeture avait été négligée, ou parce qu'on s'était servi de silos où on avait reconnu des infiltrations et aussi la présence des charançons : ces faits sont constatés par les procès-verbaux ; et cependant on a fait de bon pain avec les blés conservés de cette manière, et parmi les blés ensevelis le 31 mai, il s'en trouvait 550 sacs qui, après avoir été déjà ensilés, ont passé, depuis, plus d'un an sur le greulier.

Aussi M. Ternaux ne s'est-il pas laissé décourager, et loin de juger nécessaire d'employer des moyens plus dispendieux pour assurer la conservation des blés dans les silos, il renonce au contraire à les couvrir d'une voûte en briques ; et dans le dernier qu'il a fait creuser, il n'a employé que de la terre, de la paille, un peu d'argile et de chaux hydraulique, de manière que pour huit cents francs, c'est-à-dire moins de 1 fr. par hectolitre, il se flatte de conserver les blés pendant dix ans. On conçoit que si cette expérience réussit, elle sera décisive, car la dépense ne représente que 6 p. 0/0 de la valeur du blé, tandis que dans une

sentiment du vers, et qui se reprend alors qu'il se trompe, à celui qui va sautant par-dessus l'hémistiche ou la mesure, sans s'inquiéter de l'oreille qui l'écoute.

Le public a froidement accueilli la pièce et les acteurs. On a fort applaudi cependant ces paroles de Lisette :

..... C'est le travers des gens de qualité ;
Leurs titres, bien souvent, font tout leur patrimoine.

Mais ce dernier vers, qui pouvait être vrai du vivant de Destouches, a cessé de l'être aujourd'hui ; et beaucoup de spectateurs se sont abstenus d'applaudir, en songeant combien de ces titrés, après avoir été admis au banquet du milliard de l'émigration, prennent encore part chaque année au milliard du budget. Ce n'est point là, comme dit Lisimon, la nourriture des rats.

La *Caravane du Caire* a été jouée et surtout chantée pitoyablement. Grignon et Lantique, dans les rôles du marchand d'esclaves et du Païa ; M^{mes} Desvignes et Goossens, dans ceux d'Almaïde et de Zéline, se sont montrés de beaucoup supérieurs à tous ceux qui les entouraient. Il est malheureux que le timbre si flatteur de la voix de M^{lle} Goossens ne soit pas accompagné de cette diction pure et bien accentuée qui distingue le chant de M^{me} Desvignes. Quelques efforts pour arriver à une prononciation bien nette, seraient utiles à M^{lle}

Goossens ; nous croyons que le public lui en saurait gré. Rodet, qui prend plaisir à gâter presque tous ses airs par des roulades de mauvais goût, n'a point fait oublier dans cette représentation, la manière ridicule dont il a chanté, il y a quelques jours, le bel air de : *Ma Zéline, viens régner sur mon ame*, dans le *Calife de Bagdad*.

La voix de Vigne est trop maigre pour chanter : *La victoire est à nous !* du haut des rochers où il vient de mettre en fuite les Barbares.

Gagnon, dans le rôle de *Florestan*, n'a tiré de son gosier que des accents sourds et mal assurés.

Le public qui souffrait de les entendre, a pu, du moins, s'en dédommager, en donnant toute son attention aux ballets. Le soin avec lequel ils sont montés, la richesse des costumes, l'habileté, la grâce des danseurs, ont plus d'une fois provoqué de vifs applaudissemens.

Tout Lyon voudra voir Desforgés et Mad. Messi son épouse, exécutant ensemble les pas les plus difficiles avec une précision et une légèreté remarquables, et formant au milieu de leurs danses animées les tableaux les plus gracieux.

Au résultat, dans une représentation où l'on donnait le *Glorieux* et la *Caravane*, c'est à Desforgés et à Mad. Messi qu'ont été dévolus tous les honneurs de la soirée.

expérience faite il y a près d'un an, à la maison Léger, il en a coûté 5,000 fr. pour l'établissement d'un silo en zinc, dans lequel ont été renfermés 800 hectolitres de blé, c'est-à-dire 35 p. 0/0 environ de la valeur. Il est vrai qu'on pourra objecter que le zinc conserve une valeur intrinsèque après son emploi à ce service ; mais la proportion de dépense est si différente que cette objection tombe d'elle-même. D'ailleurs, que cherche-t-on ? un mode de conservation qui puisse se populariser dans les campagnes ; et, certes, on n'espère pas que les cultivateurs puissent faire construire des silos en zinc, tandis qu'il y a partout de la paille et de la chaux.

Mais c'est pour cela même que le mode de conservation proposé par M. Ternaux se présente aux cultivateurs sous un aspect si séduisant, qu'il importe de constater les inconvéniens qu'il peut offrir : autant il serait avantageux de pouvoir, à peu de frais, former des réserves dans les tems d'abondance, pour s'en servir au tems de la disette, autant il serait déplorable de trouver ces réserves anéanties par l'humidité, ou par toute autre cause, au moment où on croirait pouvoir les utiliser avec profit. Sous ce rapport, on doit savoir gré aux opposans de leurs efforts. Le triomphe de M. Ternaux n'en sera que plus glorieux.

(Journal du Commerce.)

La société d'enseignement mutuel vient de dresser son budget pour l'année courante. Jamais ses écoles de Paris ne furent plus florissantes ni plus fréquentées ; mais cette prospérité elle-même, par le surcroît de dépenses qu'elle entraîne, paraît menacer la fin de l'année d'un déficit qui nécessiterait pour être comblé l'aliénation de capitaux sacrés, puisqu'ils sont le patrimoine du pauvre. C'est afin d'échapper à cette extrémité qu'un appel est adressé au public, ami de l'instruction et des lumières. Ce déficit que nous annonçons, on le prévoit, est le résultat non de la prodigalité ou du désordre, mais du besoin chaque jour croissant parmi le peuple d'une instruction plus générale et plus étendue. Jamais dépenses ne furent ordonnées avec plus de prévoyance et de sévérité que celles de l'utile société dont nous parlons ; mais peut-elle refuser la porte à l'enfant que sa pauvre mère vient y conduire ? et quand cet enfant sait lire et écrire, ne se laisse-t-on pas facilement entraîner à le conserver un ou deux mois de plus, afin de lui révéler aussi les notions élémentaires de l'arithmétique si usuelles et si nécessaires ? Ainsi le déficit de la société d'enseignement mutuel, loin d'être un signe de décadence, est un signe de prospérité. C'est pourquoi, au lieu de le dissimuler, la société s'en fait gloire, puisqu'il témoigne que ses écoles sont plus suivies que jamais, et que plus que jamais on est sûr d'y trouver tout ce qu'il est nécessaire à chacun de savoir pour vivre avec facilité et probité. Chaque année plus de onze cents enfans des deux sexes, apprennent, par les écoles entretenues aux frais de la société de Paris, à lire, à écrire, les élémens de l'arithmétique, du dessin linéaire, du chant ; cela revient à une dépense de 9 fr. 40 c. pour chaque enfant ; pour chaque somme de 9 fr. 40 c. voilà autant de créatures humaines, nos frères devant Dieu, peut-être arrachées aux vices ou au moins à l'abrutissement, et promises à la vertu et au bonheur.

En outre, la société d'enseignement mutuel de Paris encourage et soutient par ses modestes libéralités une foule d'écoles des départemens ; enfin, par sa correspondance et ses écrits, elle prête à la cause de l'enseignement mutuel en France, une force morale à laquelle il est permis d'attribuer en partie la fermeté avec laquelle cet enseignement se soutient encore, à notre connaissance dans 70 départemens et dans 260 écoles. Une institution si précieuse mérite au plus haut degré d'être soutenue par l'assistance du public. Cependant, elle ne compte qu'un peu plus de 400 souscripteurs dont la contribution annuelle fixée à 25 francs par individu, et jointe aux rentes que possède déjà la société, élève son actif à la somme de 17,150 francs. C'est avec cette somme limitée que sont obtenus depuis douze ans les résultats indiqués ci-dessus (1).

Ces résultats seraient bien plus que doublés à l'instant même, si au lieu de 400 souscripteurs la société en réunissait mille. Peut-on croire que le nombre effectif des amis de l'instruction élémentaire doive être borné à ce chiffre ? Non. Evidemment, il y a ici une négligence explicable de la part du public, et elle deviendrait répréhensive si elle se prolongeait plus long-tems. Mais le monde est plein de gens prodigés de belles paroles, et qui, soit par nonchalance, soit par d'autres motifs moins excusables, laissent toujours à d'autres le soin de faire le bien. Nous pensons en avoir dit assez pour éveiller le souvenir d'un devoir à remplir dans tous ceux qui portent en eux quelque étincelle de cette générosité de cœur et le goût ardent du bien, traits distinctifs d'une époque riche d'avenir. Il ne nous reste qu'à indiquer les moyens de satisfaire à ce devoir.

On devient membre de la société d'enseignement mutuel (avec l'agrément du conseil) en versant 25 francs chez M. Fourchy, notaire, place de l'École, n° 1, ou chez M. Cassin, agent-général de la société, rue Taranne, n° 12.

(1) On doit remarquer qu'en outre de ses trois écoles de Paris, le budget de la société pourvoit aux frais d'encouragemens des écoles des départemens, aux prix décernés aux meilleurs ouvrages élémentaires, aux frais d'administration, de correspondance, etc., etc. ; enfin, à la publication d'un journal mensuel.

On reçoit aux mêmes adresses toutes les offrandes et souscriptions quelle qu'en soit la quotité.

(Note communiquée par la société.)

EXTERIEUR.

ITALIE.

Rome, 2 juin.

« Les chaleurs se font sentir cette année de bonne heure ; on craint qu'elles ne soient plus fortes que celles de l'année dernière.

L'exposition des ouvrages des pensionnaires de l'Académie de France a eu lieu pendant la dernière quinzaine d'avril. Cette fois-ci, on est plus content de la peinture qu'on ne l'a été les deux dernières années. Deux tableaux surtout ont attiré les regards du public et ont satisfait les connaisseurs. Le premier, de grande dimension, représente le moment où Marc-Antoine a fait porter sur la tribune, au Forum, le corps de Jules-César, assassiné au milieu du sénat, et qu'il montre au public la tunique ensanglantée. On reconnaît dans ce tableau, peint par M. Court, élève de Gros, un vrai talent naissant qui promet beaucoup. La composition en est belle et bien entendue ; les caractères des figures sont beaux, vrais et expressifs. Le second tableau est Erigone et Bacchus, bien composé, bon dessin et bon coloris : voilà les deux objets principaux de l'exposition, avec une petite figure allégorique en marbre, sculptée par M. Dumont : l'amour tourmentant l'âme des mortels. Il est représenté assis, tenant d'une main une torche allumée, et de l'autre un papillon par les ailes, qu'il suspend au-dessus de la flamme, et qu'il semble brûler à petit feu. Cette statue est bien composée.

ESPAGNE.

Frontières d'Espagne, 10 juin.

Le commandant-général de Guypuscoa va procéder par la force à la formation des volontaires royalistes, malgré la résistance générale des alcades.

On croit que le député général et M. Huerta, dont je vous fis connaître le départ pour Madrid, furent mal reçus à la cour, et l'on annonce même qu'ils ont été forcés de quitter la capitale. On attache une très-grande importance à ce qui va se passer : les provinces basques et la Navarre sont exemptes du service militaire pour le remplacement de l'armée, mais jamais pour fournir à un service local. L'histoire et le bon exemple de la Navarre et de la Biscaye sont là pour confondre l'obstination de la province de Guypuscoa.

(L'Echo du Midi.)

ANGLETERRE.

Londres, 14 juin.

Dans la séance de la chambre des pairs du 13, après que lord Goderich a eu annoncé l'intention du gouvernement de renoncer au bill sur les céréales, le duc de Wellington a demandé si l'ordre du jour qui porte que le bill sera lu une troisième fois vendredi prochain, sera annulé ou s'il sera libre à un pair quelconque d'en proposer la troisième lecture. Le marquis de Lansdown a répondu que l'ordre du jour ne sera pas annulé, que le ministère ne s'occupera plus de ce bill, mais que ceux qui pourraient le croire avantageux pour le pays seraient libres d'en proposer la troisième lecture.

— M. Canning, M. Wynn et M. Huskisson ont eu hier plusieurs conférences avec lord Goderich.

— Il y a eu conseil de cabinet, hier à trois heures, chez M. Canning. Le lord chancelier, le marquis de Lansdown, le marquis d'Anglesea, M. Canning, le comte d'Harroby, le comte de Carlisle, M. Huskisson, M. Wynn et lord Bexley, y ont assisté. Les ministres sont restés en délibération pendant une heure et demie.

VARIÉTÉS.

SERPENS BOA.—SERPENS A SONNETTES.

Nos lecteurs se rappellent la fin tragique de l'Anglais Drake, mordu, il y a peu de tems, dans la ville de Rouen, par un serpent à sonnettes qu'il croyait mort, et qu'il avait imprudemment retenu de sa cage. Le souvenir récent encore de cet événement, joint à ce que les personnes qui ont un peu lu connaissent déjà du serpent à sonnettes, doit nécessairement attirer la foule aux Brotteaux, pour y voir, à travers un double grillage, ce redoutable reptile que les naturalistes ont si rarement l'occasion d'observer.

A côté de lui, mais non pas emprisonnés avec le même soin, les curieux pourront voir quatre serpens qui leur sont présentés sous le nom de *serpent d'Anaconda*, *Boa constrictor*, *serpent brodé* et *serpent Arlequin*. Ces quatre serpens, dont le plus gros (le *Boa constrictor*) peut avoir une circonférence de neuf pouces sur une longueur de sept pieds, nous paraissent tous appartenir au genre des *Boa*, et plus particulièrement à l'espèce du *Boa*, quoique désignés par des noms différens. Les variétés qu'on remarque dans leurs proportions et dans leurs couleurs tiennent sans doute à la différence de leur âge, et aux divers influences des climats sous lesquels ils sont nés.

Jeunes encore, ils sont loin d'être parvenus à leur entière

croissance, puisque leur longueur est communément de trente pieds, et s'étend même jusqu'à quarante. Mais on peut du moins, d'après eux, se faire une idée de ce que doivent être ces monstres de l'Afrique et du Nouveau-Monde, qui ne craignent pas de lutter avec le tigre pour en faire leur proie.

Le *Devin* broute l'herbe et mange des fruits, mais il dévore aussi les animaux qu'il peut saisir. Ceux que la nature a pourvus des armes les plus meurtrières ne sont pas à l'abri de ses attaques; il se précipite avec rapidité sur sa proie, l'enveloppe de ses contours, fait craquer ses os avec violence, et l'étouffe avant qu'elle ait pu se défendre autrement que par d'affreux hurlemens. Sa gueule, composée de deux mâchoires articulées ensemble de manière à pouvoir se séparer l'une de l'autre, s'élargit autant que le permet l'élasticité de la peau. Si cependant le volume de l'animal qu'il veut avaler est trop considérable pour cette large ouverture, il en écrase les parties les plus compactes, et lorsqu'il y trouve trop de difficulté, il le traîne auprès d'un gros arbre, le dresse contre le tronc, environne l'un et l'autre de ses nœuds terribles, et le moule, pour ainsi dire, avant de le dévorer.

Ce corps ainsi concassé, couvert de sa bave gluante, s'introduit et glisse avec plus de facilité dans son énorme gueule; cependant il arrive quelquefois que cette masse informe est encore trop considérable pour être engloutie en entier. Souvent le *Devin*, étendu à terre, la gueule horriblement ouverte, et remplie d'une proie à demi dévorée, attend, dans une sorte d'inertie, qu'il ait en partie digéré la portion qu'il a fait entrer dans son corps, et recommence ensuite, pour y faire pénétrer l'autre, de nouvelles aspirations qui ramènent un nouvel engourdissement, résultat ordinaire de sa digestion.

Il ne faut pas croire cependant que les serpens soient privés d'air et de respiration pendant tout le tems où leur gosier se trouve ainsi rempli et obstrué par le corps qu'ils avalent. Leur trachée-artère, par où l'air de l'atmosphère arrive à leurs poumons, s'étend jusqu'au-dessous du fourreau qui enveloppe leur langue, et s'avance dans leur bouche, de manière à en sortir alors qu'ils dévorent leur proie. Nous avons vu, jeudi dernier, (1) deux de ces serpens, dévorer, l'un quatre lapins, l'autre trois poules vivantes: à la partie inférieure de leur gueule, et collée contre leur proie, s'élevait à une ligne au-dessus de la mâchoire, l'extrémité de cette trachée-artère, qui de tems en tems s'ouvrait pour aspirer l'air, et laissait apercevoir une fente assez étroite.

C'est parce qu'il n'y a point, chez les serpens, d'épiglotte pour fermer l'ouverture de la trachée, que le *Devin* ne peut faire entendre, comme les autres, que des sifflemens. Si l'on pouvait entendre ces sifflemens d'aussi loin que les rugissemens du lion, que les cris du tigre, de l'aigle ou du vautour, on pourrait se garantir de l'approche du *Devin*; mais ils ne s'entendent guère qu'à soixante pas de distance. La masse seule des grands serpens les trahit; les hautes herbes se courbent sous le poids de leur corps, et le sillon qu'ils tracent dans la campagne, avertit de leur proximité l'habitant des contrées équatoriales. Ils ressemblent alors à une grosse poutre qu'on remuerait avec vitesse. L'homme qui se trouve en présence de ce redoutable ennemi aurait vainement recours au fer ou au plomb meurtrier. La fuite ne le garantirait pas davantage; à travers les fleuves les plus rapides, sur les flots agités de la mer, à l'extrémité la plus faible des arbres les plus élevés, le *Devin* poursuit et atteint sa proie mieux encore qu'il ne pourrait le faire dans la plaine. Le seul parti qui reste alors à l'homme qu'il rencontre, est d'élever devant lui une barrière de feu. Ces herbes, ces arbrisseaux déjà brûlés à demi par les feux du soleil, se couvrent bientôt de flammes dévorantes qui se propagent avec rapidité. C'est devant elles que le *Devin* recule; mais nul autre obstacle ne serait capable de l'arrêter un moment.

Le *serpent à sonnettes* qui fait partie de la collection dont nous nous occupons, appartient à l'espèce du *Boiquira*.

Le *Boiquira*, suivant Lacépède, parvient quelquefois à la longueur de 6 pieds; mais plus communément sa croissance s'arrête entre 4 et 5 pieds. La description anatomique de sa gueule, est à peu près celle du *Boa*, si ce n'est qu'à la mâchoire supérieure existent deux vésicules où s'amasse le poison. Lorsque le serpent comprime ces deux vésicules, le venin se porte à la base de deux crochets très-longs et très-apparens, attachés au devant de la mâchoire supérieure; ces crochets sont creux dans presque toute leur longueur, le venin dont ils se remplissent est une matière verte qui donne cette couleur au linge sur lequel on la répand, et plus on lessive ce linge, plus il devient vert.

Sa queue est terminée par un assemblage d'écailles sonores qui s'emboîtent les unes dans les autres, et qui sont composées d'une matière cassante, élastique, demi-transparente.

Le nombre de ces écailles varie beaucoup suivant les individus; et quoiqu'il augmente toujours, par la production de nouvelles écailles, cependant il ne peut aller au-delà d'une certaine quantité, parce que la matière en étant très-fragile, les plus an-

ciennes finissent par se briser, même à la suite d'un léger frottement. Le bruit que produit cette sonnette avertit les voyageurs à une certaine distance; mais l'approche du *Boiquira* n'en est pas moins dangereuse; en un clin-d'œil il se replie en cercle, s'appuie sur sa queue, se précipite comme un ressort qui se débânde, tombe sur sa proie, la blesse, et se retire pour échapper à la vengeance de son ennemi.

Le premier effet du poison est une enflure générale, bientôt la langue enflammée peut à peine être contenue par la bouche. On se sent brûlé par une soif dévorante qu'il est impossible d'éteindre; les efforts que l'on tente pour se rafraîchir ne font qu'accroître les tourmens d'une horrible agonie. Les crachats sont mêlés de sang; les chairs qui environnent la plaie se dissolvent et tombent en pourriture; et souvent dix minutes suffisent pour amener la mort, terme de souffrances atroce.

Nous avons entendu le bruit de la sonnette du *Boiquira*. Ce bruit, que quelques auteurs ont comparé au bruissement du parchemin froissé, nous a paru plutôt ressembler au chant de la cigale, mais plus vif et plus animé.

Dans une séance précédente, un lapin introduit dans la cage du *serpent à sonnettes*, a paru d'abord agité d'une grande frayeur, il s'est jeté dans un des coins du grillage, la tête tournée contre les barreaux; le *Boiquira*, suivant de l'œil tous ses mouvemens, retournait sa tête en arrière pour ne point le perdre de vue, puis changeant de position, il a retourné son corps pour se mettre en face de lui, et s'élançant d'un bond contre sa victime, il l'a mordue rapidement, et s'est retiré avec la même vitesse; le lapin est resté immobile: au bout de quelques secondes, sans convulsions, sans efforts, il est tombé privé de vie; alors le *Boiquira*, saisissant sa proie, a commencé à la dévorer. Au moment où nous nous retirions, l'animal qu'il avait tué, déjà engouti jusqu'aux épaules, était sur le point de disparaître dans sa gueule hideusement entre-bâillée.

VENTES JUDICIAIRES.

Mercredi, vingt du courant, 9 heures du matin, sur la place des Cordeliers de cette ville, il sera procédé à la vente d'objets saisis au préjudice de Cantaloupi neveu, cafetier; ils consistent en secrétaire, commode, barettes, vins, etc. BOISSAT.

Mercredi, vingt du courant, 9 heures du matin, sur la place de la Pyramide, à Vaise, il sera procédé à la vente d'objets saisis, consistant en secrétaire, commode, horloge, buffet, poêle et beaucoup d'autres objets. BOISSAT.

Le mercredi, vingt juin courant, à huit heures du matin, il sera procédé, sur la place Louis XVI, aux Brotteaux, commune de la Guillotière, près le pont Morand, à la vente judiciaire à l'enchère et au comptant, des meubles et effets saisis au préjudice du sieur Jean-Fleuri Oëllet, ouvrier fabricant d'étoffes de soie, auxdits Brotteaux. THIMONIER fils.

Mercredi, vingt du courant, à neuf heures du matin, sur la place et au devant du pont de la Guillotière, il sera procédé, à la vente d'effets mobiliers saisis au préjudice du sieur Martin, et consistant en bureau, commode, chaises, fauteuils, glaces, batterie de cuisine, etc. REVERCHON.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MM. les contribuables du 4^m arrondissement de la ville de Lyon, dit de la Halle aux blés, sont prévenus que le bureau de recette des contributions directes dudit arrondissement, sera, à partir de la St-Jean 1827, transféré rue St-Dominique, n° 11, 1^{er} étage, au fond de la cour.

AVIS.

On cherche un jeune homme de 16 à 18 ans pour apprenti dans une maison de quincaillerie d'Allemagne en gros, qui aurait son logement et sa table chez ses parens.

S'adresser, pour les conditions, à MM. Hussemann et C^e, quai St-Clair, n° 9.

A louer, en foire de Beaucaire prochaine, un magasin avec premier et deuxième étages, au bas de la rue des Couvertes, pour 1,000 fr. par exercice de foire.

S'adresser à MM. Bimar neveu et Comp^e, à Beaucaire.

SPECTACLES DU MARDI 18 JUILLET.

GRAND-THÉÂTRE PROVISOIRE.

LE DÉBIT AMOUREUX, comédie.

ALEXIS, ou L'ERREUR D'UN BON PÈRE, opéra.

PSYCHÉ, ballet.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS.

LES CARTES DE VISITE, vaudeville.

LA DAME DES BELLES COUSINES, vaudeville.

LES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE, vaudeville.

LES DEUX STATUES, opéra.

BOURSE DE PARIS du 16 juin 1827.

Négociations au comptant.

Rentes — 5 p. 100. jouiss. du 22 mars 1827. — 101 f. 80 80 c.	Actions de la banque 2040
Rentes — 3 100. jouiss. du 22 déc. 69 f. 90 90 c.	Fonds étrangers.
Ann. à 4 p. 100.	Rent de Naples, cert. Falc. 75 80
Obl. de la v. de Paris.	Obl. de Naples, comp. Rothschild en liv. sterl.
Quatre Canaux.	Rentes d'Esp. cert. franç. 9 3/4
Caisse hypothécaire 907 50	Emp. royal d'Esp. 1826. 58 3/4
	Emprunt d'Haïti. 680

